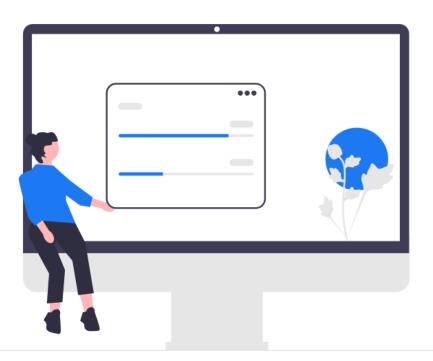


# **PORTAIL ADHERENT**





Mise à jour : Août 2025



## SOMMAIRE

1	es techniques	4	
	1.1	Spécifications relatives au système	4
	1.1.1	Navigateur:	4
	1.1.2	Javascript:	4
2	Accè	es au portail adhérent	5
	2.1	Première connexion	5
	2.2	Créer un nouvel utilisateur	6
	2.3	Gestion des comptes utilisateurs	8
	2.4	Gestion de votre profil	9
	2.5	Connexion d'un utilisateur existant	10
3	Port	ail adhérent	.11
	3.1	Page d'accueil	.11
	3.2	Entreprise	.11
	3.3	Salariés	11
	3.3.1	Ajouter un salarié	12
	3.3.2	Agence d'emploi : Ajouter 3 postes à un travailleur intérimaire	.16
	3.3.3	Consulter et/ou modifier un salarié	18
	3.3.4	Sortir un salarié des effectifs	19
	3.3.5	Demander une visite médicale pour un salarié	.19
	3.4	Rapports	20
	3.4.1	Administration	20
	3.5	Documents	21
	3.5.1	Documents Adhérent	21
	3.5.2	Salarié	21
	3.5.3	Facturation	22
4	Cont	tact	23



## 1 EXIGENCES TECHNIQUES

## 1.1 SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU SYSTÈME

#### 1.1.1 NAVIGATEUR:

- Google Chrome (de préférence)
- Mozilla Firefox
- Internet Explorer version 8 ou supérieur
- Safari

## 1.1.2 JAVASCRIPT:

JavaScript doit être activé pour permettre le déroulement des menus et l'affichage des pop-ups.

Comment activer JavaScript dans le navigateur web?

#### **GOOGLE CHROME**

Sur votre ordinateur, ouvrez Chrome.

En haut à droite, cliquez sur Plus Paramètres.

Dans la section "Confidentialité et sécurité ", cliquez sur « Paramètres des sites » puis Paramètres du contenu. Cliquez sur JavaScript.

Activez Autorisé (recommandé).

#### INTERNET EXPLORER, FIREFOX OU SAFARI

Consultez et suivez les instructions spécifiques à votre navigateur :

<u>Microsoft Internet Explorer</u> <u>Mozilla Firefox</u> <u>Apple Safari</u>



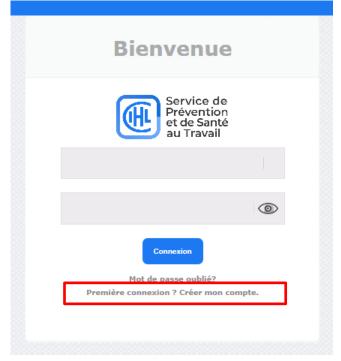
## 2 ACCÈS AU PORTAIL ADHÉRENT

## 2.1 PREMIÈRE CONNEXION

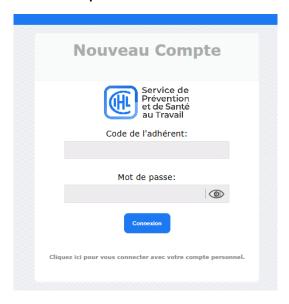
<u>A la première connexion</u>, vous devez vous connecter sur le site internet du CIHL https://www.cihl45.com/ et cliquer sur le bouton Espace Adhérent en haut du menu.



Ce lien ouvre la page suivante 'Bienvenue', cliquez sur 'Première connexion ? Créer mon compte' sous le bouton bleu



Vous arrivez sur une page 'Nouveau Compte'.





Ici, vous remplissez votre numéro d'adhérent et le mot de passe que vous avez reçus de la part du CIHL.

A la première connexion, vous devez vous connecter via le lien suivant : <a href="https://www.cihl45.com">https://www.cihl45.com</a> et cliquer sur le bouton espace adhérent

Numéro Client: xxxxxxx

Mot de passe: xxxxxxx

En cliquant sur connexion, la page suivante s'ouvre dans laquelle vous remplissez votre compte administrateur.

Attention: l'administrateur du portail adhérent doit obligatoirement être un contact de l'entreprise.

Les champs suivants sont à remplir :

Votre nom

Votre prénom

Votre adresse e-mail

Votre numéro de téléphone

Un nom d'utilisateur (autre que le numéro d'adhérent)

Un mot de passe (12 caractères dont 1 majuscule, 1 chiffre et 1 caractère spécial)



Nouveau

Attention veuillez à bien cocher toutes les cases, ce qui vous permet d'être administrateur du portail et de créer un accès à d'autres utilisateurs.

<u>Attention</u> retenez bien votre nom d'utilisateur et votre mot de passe, car vous avez besoin de ceux-ci pour vous connecter au portail.

L'administrateur du portail peut créer des comptes utilisateurs internes ou externes à son entreprise (service RH, infirmerie d'entreprise, cabinet comptable...).

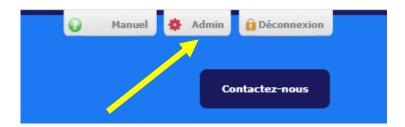
L'administrateur peut :

- créer des utilisateurs
- supprimer des utilisateurs ou les rendre inactifs. attribuer des droits
- réinitialiser le mot de passe des utilisateurs

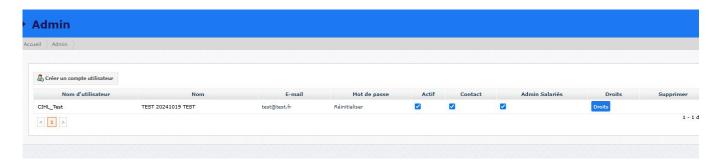


## 2.2 CRÉER UN NOUVEL UTILISATEUR

Seul l'administrateur peut créer des utilisateurs. Cliquer sur la roue crantée **Admin** en haut à droite de l'écran.



L'écran suivant s'affichera. Il reprend un aperçu de tous les utilisateurs. Chaque utilisateur possède un identifiant, un nom et une adresse e-mail.

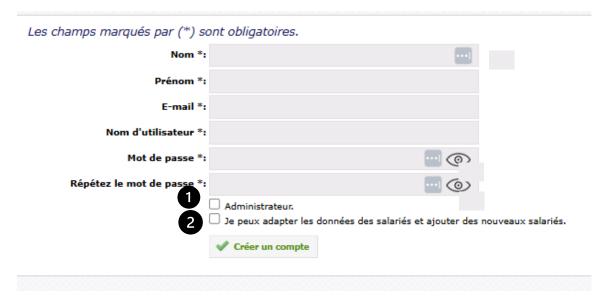


Cliquer sur le bouton Créer un compte utilisateur.





Complétez ensuite les champs obligatoires à l'écran suivant :



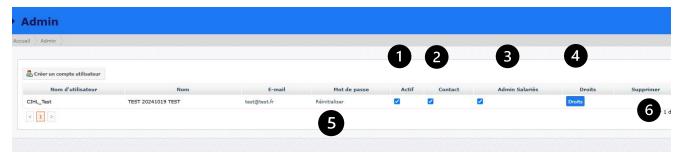
Attention : le nom d'utilisateur doit être unique ! Cocher la mention nécessaire :

- **(1)** cocher Administrateur si l'utilisateur doit être également administrateur (il possède tous les droits, il peut voir les rubriques Entreprise, Salariés, Déclaration, Rapports et Documents ; dans Documents se trouve notamment la facturation)
- (2) cocher si l'utilisateur peut uniquement adapter les données de salariés et ajouter des nouveaux salariés.

Puis cliquer sur le bouton 'Créer un compte'.

## 2.3 GESTION DES COMPTES UTILISATEURS

Les droits utilisateurs se gèrent depuis l'écran de démarrage de l'admin.



- (1) Actif: permet d'activer ou désactiver un utilisateur
- (2) Contact : pour indiquer un utilisateur comme personne de contact. <u>Attention</u> forcément une personne de l'entreprise
- (3) Admin Salariés : peut ajouter ou modifier des salariés
- (4) Droits : permet d'ouvrir une fenêtre pop-up et d'affiner les droits en cochant plus d'options
- (5) Réinitialiser : permet de réinitialiser le mot de passe d'un utilisateur, un e-mail automatique contenant un nouveau mot de passe sera envoyé à l'adresse e-mail de cet utilisateur
- (6) Supprimer : permet de supprimer un utilisateur

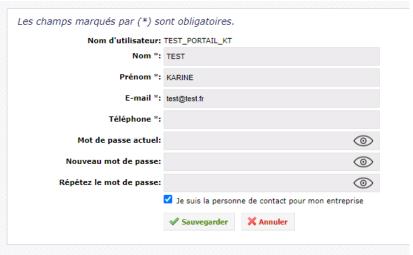


## 2.4 GESTION DE VOTRE PROFIL

Chaque utilisateur peut gérer ses propres données. Pour effectuer des modifications dans votre profil, cliquez en haut, à gauche, sur 'Modifier votre profil'.



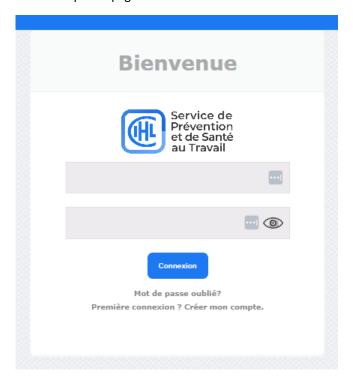
L'écran suivant apparaîtra et vous pourrez modifier vos données. Pour enregistrer les modifications, cliquez sur 'Sauvegarder'.



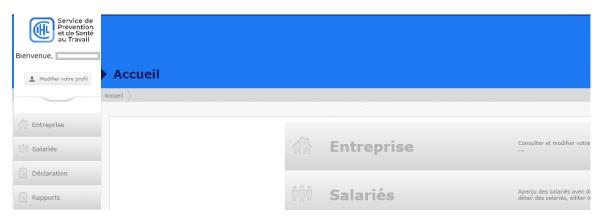


## 2.5 CONNEXION D'UN UTILISATEUR EXISTANT

Si vous avez reçu vos données de connexion de la part de votre administrateur, vous pouvez vous connecter directement sur le portail avec ces données depuis la page de connexion 'Bienvenue'.



Une fois votre compte administrateur créé ou votre connexion utilisateur effectuée, la page d'accueil s'affiche :





## 3 PORTAIL ADHÉRENT

#### 3.1 PAGE D'ACCUEIL

Lorsque vous vous connectez à la page d'accueil, l'écran suivant s'affiche :

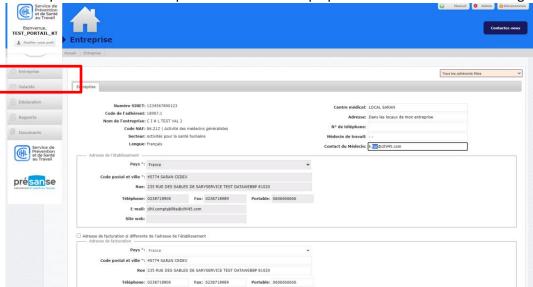


L'écran est divisé en différents blocs. Ces blocs varient en fonction des droits d'utilisateur.

- Entreprise : concerne les données de votre entreprise
- Salariés : concerne les salariés de votre entreprise
- Déclaration : concerne la déclaration d'effectif que vous devez faire chaque année (activée par le CIHL)
- Rapports : concerne les rapports d'activités du CIHL sur votre entreprise
- Documents : concerne les documents que le CIHL vous met à disposition (factures, fiches d'aptitude, attestation de visite...). Vous pouvez également déposer des documents (DUERP, arrêt maladie...)

#### 3.2 ENTREPRISE

Dans le menu à gauche, cliquez sur le bloc 'Entreprise' pour avoir un aperçu de vos données générales d'entreprise. Cet écran vous permet de modifier la plupart de ces données et de sauvegarder les modifications.



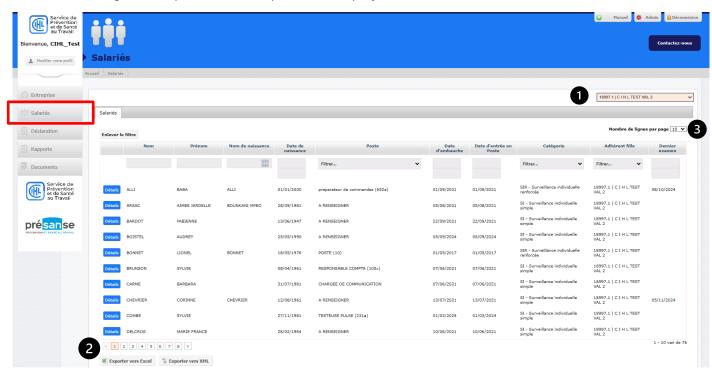


<u>Attention</u>: ces données ne sont pas immédiatement modifiées dans la base de données. Le CIHL doit valider les modifications demandées.

Par défaut, c'est le siège de l'entreprise qui s'affiche. Si vous disposez de plusieurs établissements secondaires, vous pouvez sélectionner un autre établissement via le menu déroulant de couleur orange à droite de l'écran « Tous les adhérents filles. »

## 3.3 SALARIÉS

Dans le menu à gauche, cliquez sur 'Salariés' pour avoir un aperçu des salariés :



Cette liste comprend tous les salariés actifs dans votre entreprise.

<u>Attention pour les entreprises adhérentes mère-fille</u>: par défaut, la liste complète du personnel de tous les établissements s'affiche. Via le menu déroulant « **Tous les adhérents filles** » (1), vous pouvez sélectionner le siège ou un établissement spécifique.

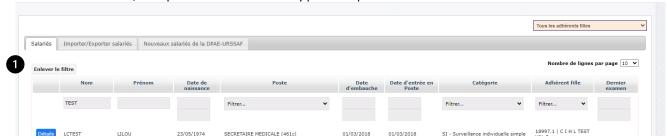
En utilisant la navigation (2), vous pouvez parcourir les différentes pages.

Il y a aussi possibilité de modifier le nombre de salariés affichés dans la liste en modifiant le 'Nombre de lignes par page' (3).



#### **GESTION DES LISTES**

Si vous le souhaitez, vous pouvez filtrer les listes. Il y plusieurs possibilités :



Vous pouvez taper votre mot de recherche dans l'une des cases grises correspondantes en dessous des titres de colonne. Il suffit de taper une partie du mot, tous les mots associés à cette recherche apparaîtront dans les résultats. Certaines cases ont un menu déroulant pour filtrer.

Pour faire un tri de A à Z : cliquez une fois sur le titre de la colonne et deux fois pour trier de Z à A.

Pour supprimer les filtres, il suffit de cliquer sur 'enlever le filtre' (1).

#### **EXPORTATION DES DONNEES SALARIES**

Au bas de l'écran reprenant la liste des salariés, vous trouverez quelques fonctions pratiques :



#### **VERS EXCEL**

Cliquez sur le bouton 'Exporter vers Excel' (1) pour transférer les données vers Excel.

Attention: Pour pouvoir y apporter des modifications, il faut le sauvegarder en local sur votre pc!

#### **VERS XML**

Vous pouvez utiliser le bouton **'Exporter vers XML' (2)** pour importer des bases de données dans une autre base de données.



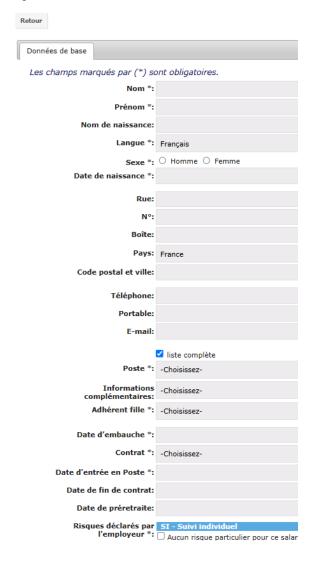
## 3.3.1 AJOUTER UN SALARIÉ

Pour ajouter de nouveaux salariés à la liste, cliquez sur le bouton 'Ajouter un salarié' (1).



La page suivante s'ouvre, les champs marqués par un astérisque \* sont obligatoires.

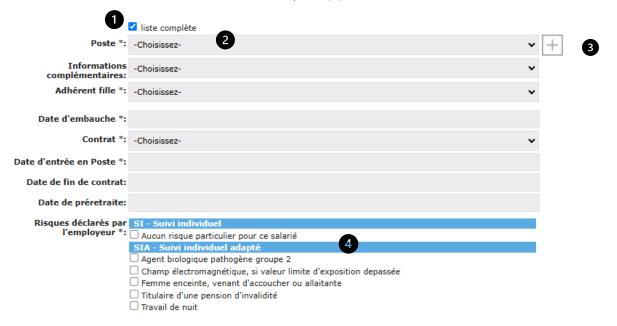
#### Ajouter un salarié





#### POSTE DE TRAVAIL DU SALARIE

Pour choisir le poste de travail d'un nouveau salarié, vous trouvez une liste déroulante avec tous les postes de travail déjà déclarés par votre entreprise dans le champ 'Poste' (2). Si vous ne souhaitez afficher que les postes de votre service, il faut décocher la case 'liste complète' (1).



Si le poste de travail n'est pas présent dans la liste déroulante, vous pouvez l'ajouter en cliquant le '+' (3).

#### La fenêtre suivante s'ouvre :



Dans le champ 'Désignation' il faut remplir le code CSP du poste ou taper un mot-clé. Si vous ne trouvez pas de désignation CSP, indiquez 'AREN' dans la case. Dans le champ 'Poste de travail', vous pouvez noter le nom du poste correspondant dans votre entreprise selon les indications mentionnées dans la fenêtre.

## **LES RISQUES**

Vous pouvez indiquer les risques déclarés pour ce nouveau salarié en cochant les risques concernés (4). Si le salarié n'a aucun risque déclaré par l'employeur, cocher 'aucun risque particulier pour ce salarié'.



Nouveau

Une fois les champs obligatoires remplis, cliquer sur Enregistrer et initier une demande de visite médicale. Puis saisir dans la fenêtre qui apparait le motif de la visite et préciser les périodes souhaitées.



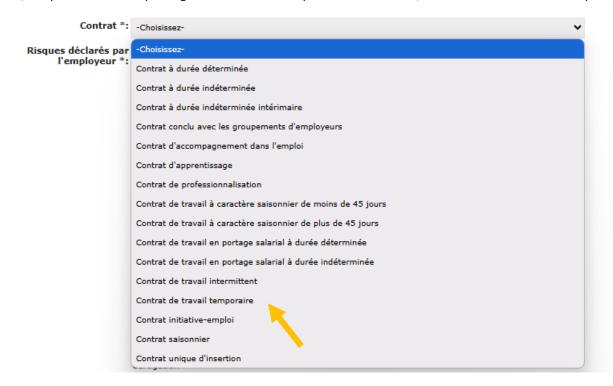
<u>Attention</u>, une fois la saisie terminée et enregistrée, le salarié créé n'apparait pas immédiatement dans votre liste, la demande est envoyée au CIHL qui validera l'ajout.

## 3.3.2 AGENCE D'EMPLOI : DÉCLARER 3 POSTES À UN TRAVAILLEUR INTÉRIMAIRE

Pour les agences d'emploi, vous devez déclarer les 3 postes, ainsi que les risques liés, pour un même intérimaire. Pour ajouter un intérimaire, cliquer sur le menu « Salariés » cliquez sur le bouton 'Ajouter un salarié' (1) en bas de l'écran.

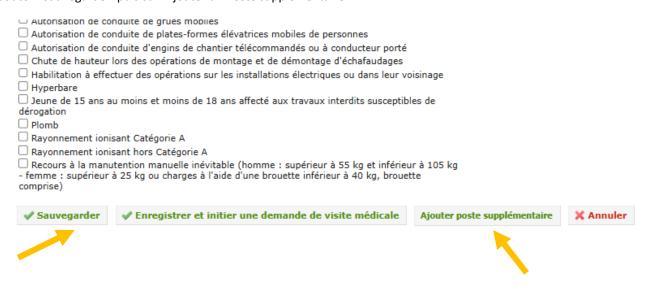


Ensuite, remplir tous les champs obligatoires. Dans le champ déroulant 'Contrat', choisir 'Contrat de travail temporaire'

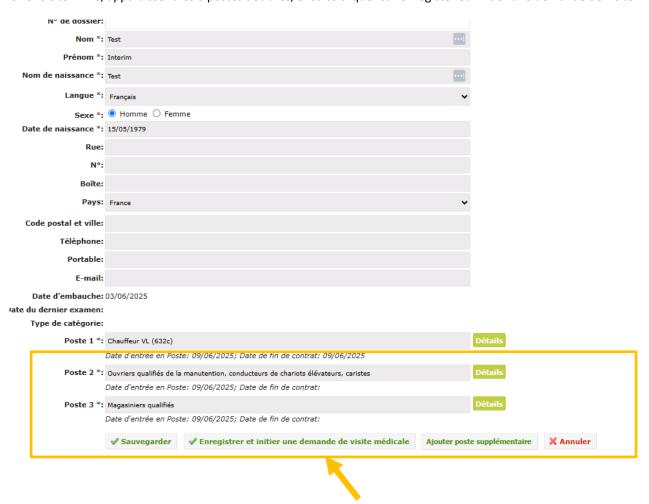




<u>Une fois tous les champs remplis (y compris le nom du poste, les dates et les risques déclarés)</u>, cliquer en bas de l'écran sur le bouton 'Sauvegarder' puis sur 'Ajouter un Poste supplémentaire'



Vous pourrez de la même manière ajouter un 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> poste pour cet intérimaire. Une fois terminé, apparaissent les 3 postes déclarés, ensuite cliquer sur enregister et 'Initier une demande de visite médicale'





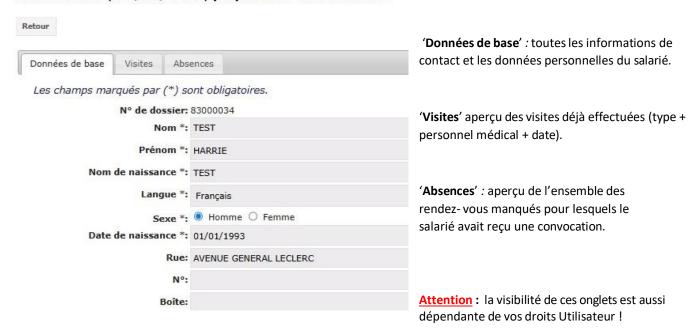
## 3.3.3 CONSULTER ET/OU MODIFIER UN SALARIÉ

Vous pouvez accéder à la fiche du salarié en cliquant sur 'Détails' dans la première colonne à gauche du salarié :



La fiche du salarié se compose de différents onglets :

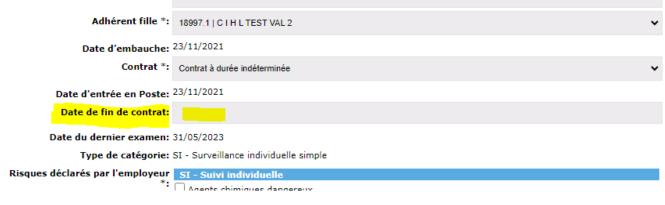
#### HARRIE TEST; 01/01/1993; préparateur de commande





## 3.3.4 SORTIR UN SALARIÉ DES EFFECTIFS

Il est possible de sortir un salarié de votre effectif, en mettant une date dans le champ 'Date de fin de contrat'.



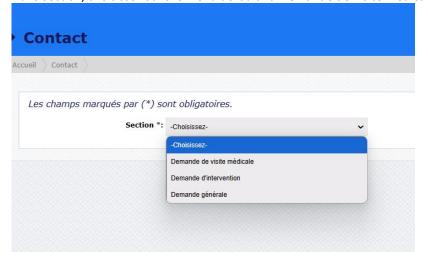
Dès que vous cliquez sur 'Sauvegarder', le salarié est sorti de votre effectif.

## 3.3.4 DEMANDER UNE VISITE MÉDICALE POUR UN SALARIÉ

Le bouton Contactez-nous se trouve en haut à droite de l'écran. Il vous permet de faire des demandes de visite pour vos salariés.



Dans Section, choisissez dans le menu déroulant 'Demande de visite médicale'.



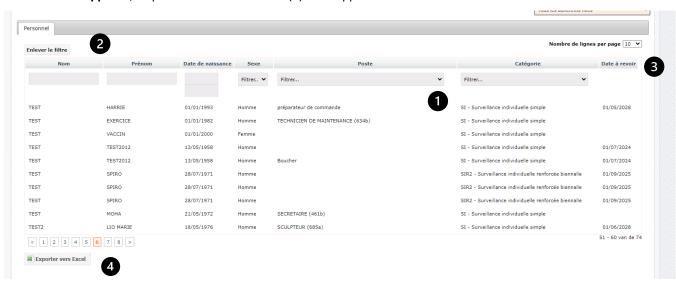


#### 3.4 RAPPORTS

Le menu 'Rapports' comprend un sous menu 'Administration'

#### 3.4.1 ADMINISTRATION

Dans l'écran 'Rapports', cliquez sur 'Administration' (1) et le rapport suivant s'affichera :



Ce rapport vous donne une liste de tous vos collaborateurs. Les actions suivantes sont possibles :

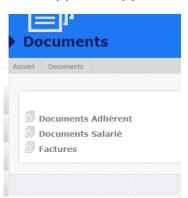
- appliquer des filtres (1)
- supprimer les filtres appliqués en cliquant sur 'Enlever le filtre' (2)
- trier les listes de A à Z ou de Z à A en cliquant sur le titre des colonnes (3)
- exporter les résultats de ce rapport vers Excel (4)



#### 3.5 DOCUMENTS

Le menu 'Documents' est divisé en 3 parties :

Adhérent (1) – Salarié (2) - Facturation (3)



## 3.5.1 DOCUMENTS ADHÉRENT

Dans cette rubrique figurent les documents que nous mettons à disposition de l'adhérent (par ex. Fiche d'Entreprise). Il suffit de cliquer sur l'icône du document pour le télécharger.



#### 3.5.2 SALARIÉ

Quand vous cliquez sur 'Salarié' dans le menu 'Documents', l'écran suivant s'ouvre :



Ici vous pouvez télécharger ou ajouter un document pour un salarié.



#### 3.5.3 FACTURATION

Quand vous cliquez sur 'Facturation' dans le menu 'Documents', l'écran suivant s'ouvre :

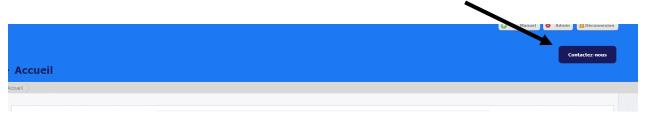


Un écran s'ouvre avec toutes les factures. Vous pouvez télécharger en PDF les factures 2023-2024 en cliquant sur l'icône 'PDF'. La facture concernée est téléchargée directement sur votre pc en local dans le dossier Téléchargement.

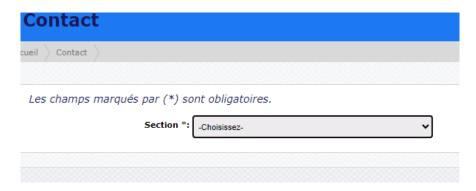


## **4 CONTACT**

Si vous avez besoin de plus d'informations ou si vous avez une question, vous pouvez contacter le CIHL en cliquant '**Contactez-nous**' sur le bandeau en haut à droit :



#### La fenêtre suivante s'ouvre:



Dans la liste déroulante vous avez le choix de :

Demande de visite médicale Demande d'intervention Demande générale

Le message sera alors envoyé à la personne selon votre demande.